

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit CL07.0211  
Nom du produit Bleu de bromothymol indicateur solution R3  
Numéro d'Enregistrement REACH Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses  
Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### 1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV  
Industriezone "De Arend" 2  
B-8210 Zedelgem  
BELGIUM  
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Etiquetage réduit  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

---

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

Non applicable

#### **3.2 Mélange**

Formule C27H27Br2O5SNa/H2O/C2H5OH

---

### **4. Mesures de premiers soins.**

#### **4.1 Description des premiers secours**

##### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

### **5. Mesures anti-incendie.**

#### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser d'eau. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée, à partir d'une distance de sécurité. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipe ment de protection, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser un outillage anti-étincelle.

Précautions voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Fermé dans un endroit bien ventilé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

#### **Protections respiratoires**

Porter un masque à gaz.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

## Protection corporelle

Oui (antistatique).

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques.

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Forme: Liquide

Couleur:

Odeur:

#### Changements d'état physique

Point de fusion: -114°C

Point d'ébullition: 78°C

Point d'éclair: 12°C

Température d'autoinflammation: 370°C

Poids moléculaire: -

Densité: 0,83 g/ml

Valeur pH: pH  $\pm$  7

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité: lower 2 vol% / upper 12.0 vol%

Informations supplémentaires: explosion limits - I

### 9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité.

### 10.1 Réactivité

Voir section 10.3

### 10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable / éviter le contact avec des produits oxydants.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

---

## 11. Informations toxicologiques.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LD50 orl. rat 7060 mg/kg / LD orl. hmn. 1400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

#### **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

### **12. Informations écologiques.**

#### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

#### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'information disponible.

#### **12.6 Autres effets néfastes**

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre

---

### **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les

emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

#### **14. Indications de transport .**

##### **Transport par route (ADR/RID)**

|                                                                   |                                                        |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                            | UN 1993<br>Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol Solution) |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    |                                                        |
| <b>14.3 Classe</b>                                                | 3                                                      |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II                                                     |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -                                                      |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | non                                                    |
| Code de restriction en tunnels                                    | (D/E)                                                  |

##### **Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

##### **Transport aérien (IATA)**

|                                                                   |                                                        |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                            | UN 1993<br>Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol Solution) |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    |                                                        |
| <b>14.3 Classe</b>                                                | 3                                                      |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II                                                     |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -                                                      |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | non                                                    |

##### **Transport maritime (IMDG)**

|                                                                   |                                                        |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU</b>                                            | UN 1993<br>Flammable liquid, n.o.s. (Ethanol Solution) |
| <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>                    |                                                        |
| <b>14.3 Classe</b>                                                | 3                                                      |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                    | II                                                     |
| <b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>                        | -                                                      |
| <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> | non                                                    |

##### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent

#### **15. Informations légales.**

##### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

##### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

#### **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.